ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

revendications

Question écrite n° 5846

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants au sujet des revendications de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis. Il lui demande donc quelle est la position du Gouvernement à ce sujet et notamment concernant la réhabilitation des Français d'outre-mer auprès de l'opinion publique, les spoliations dont de nombreux de ses membres ont été victimes et enfin le gel des fonds destinés à la liquidation de certaines retraites complémentaires.

Texte de la réponse

Les préoccupations de l'honorable parlementaire font l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de l'établissement du bilan qu'il convient de faire sur l'ensemble des mesures dont ont bénéficié les rapatriés de toutes origines. Il peut d'ores et déjà être dit que les lois d'indemnisation ont reçu pleine et entière application. Il peut également être indiqué que l'allocation forfaitaire prévue en faveur des anciens supplétifs de l'armée française et assimilés a été attribuée à tous ceux remplissant les conditions pour pouvoir y prétendre. Des mesures nouvelles ou correctives sont actuellement à l'étude.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5846
Rubrique : Français de l'étranger
Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 mai 1998
Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3880
Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 3040